Une commune, c'est quoi ?

Chaque mois une petite explication sur la constitution et le fonctionnement d'une commune.

La commune, c'est la structure territoriale et politique la plus proche du citoyen.
Chaque commune a un territoire bien défini et précis sur lequel s'appliquent ses règlements qui peuvent être différents d'une commune à l'autre. On retrouve ainsi à Visé des rues qui sont mitoyennes, comme la rue Marchand (clinique) qui au nord est sur Visé et au sud sur Oupeye/Hermalle. Des deux côtés de la route, on connaît donc des règles différentes : services population différents, ramassage des déchets, taxes communales, ...
La commune est une organisation politique, au sens pur du terme. C'est l'organisation de la vie sociale sur un petit territoire. Bien sûr, il y a des élections où les citoyens choisissent leurs représentants, mais il s'agit avant tout de gérer les biens et les services de la collectivité.
La commune est très proche des citoyens. Il y a une proximité immédiate entre les habitants et les structures élues ou administratives. Les citoyens connaissent leur bourgmestre, leurs échevins, leurs conseillers. Il est bien plus malaisé d'avoir un accès à un ministre alors que le bourgmestre est le plus souvent accessible.
La commune est une structure, car elle est réglementée par la Constitution, les lois, les décrets, les arrêtés... Nous ne pouvons pas nous organiser à notre guise et il faut respecter des règles de fonctionnement et de compétences.
La commune s'insère au plus bas dans les hiérarchies des institutions, mais elle est universelle. On la trouve, sous une forme ou une autre, dans tous les pays du monde. Elle n'a toutefois pas existé de tout temps. Avant la Révolution française, il y avait seulement quelques communes. C'était le cas de Visé qui disposait de sa charte octroyée par le Prince-Évêque de Liège, mais les campagnes dépendaient en général du noble local et n'avaient pas d'institution pour se gérer.
En résumé, la commune c'est le lieu de rencontre d'une population locale qui s'organise pour vivre ensemble.

Chris DAMASKIS nous fait (re)découvrir Visé autrement

C'est un parcours atypique qui a amené Chris DAMASKIS à devenir illustrateur. Du métier de traducteur à celui d'urban sketcher, c'est un périple de plusieurs années qui l'a emmené de Cuba à Visé. Aujourd'hui, le Wonckois sort un carnet de 60 croquis dédiés à Visé, où il épingle avec originalité la cité de l'oie, ses monuments et sa vie quotidienne.

Dans ce carnet, Chris DAMASKIS ne s'arrête pas au dessin : « J'ai réalisé que j'étais moi-même ignorant au sujet de certains lieux visétois. J'ai eu envie d'apprendre, puis de partager ça avec les autres ». Ses croquis sont ainsi ponctués d'infos historiques ou anecdotiques.

Le tout donne un carnet original, où l'on apprend à regarder Visé (et ses villages) différemment. Et à (re) découvrir les trésors qui composent la ville.
Imprimé à 700 exemplaires, le carnet de Chris DAMASKIS est à présent disponible, entre autres, au Centre culturel de Visé, à la librairie L'oiseau-Lire et à la librairie Rive Gauche (Devant-le-Pont).

Plus d'infos : www.damaskis.be

(Extrait article de E.H. pour Visé Magazine)

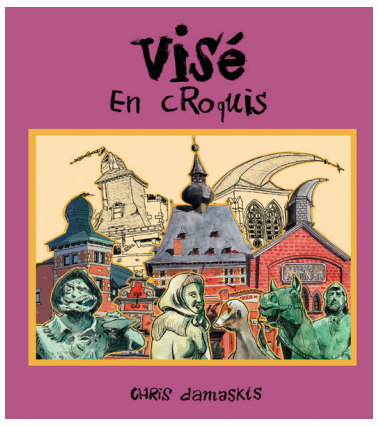

La Grange d'Isabelle & Vincent : unique et atypique

C'est Isabelle DALIMIER et Vincent BRIARD qui ont accueilli le lancement de « Visé en croquis », le carnet de Chris DAMASKIS, dans leur magnifique grange restaurée au cœur de Richelle.

La grange date du début du 19e siècle. Elle a été utilisée comme fenil, étable, siroperie... et aujourd'hui comme espace convivial de rencontres pour événements professionnels et familiaux.

Par ailleurs, la grange accueillera le 12 décembre le marché « Rêves d'ailleurs », au profit d'ELA (Association Européenne des Leucodystrophies) où des objets ramenés de voyages aux quatre coins du monde seront présentés.

Plus d'infos : www.lagrangedisabelle.be

(Extrait interview de E.H. pour Visé Magazine)

Nuit de l'Obscurité à Visé

La 3e édition de la Nuit de l'obscurité qui se déroulait ce samedi 9 octobre à Richelle a été un franc succès. Vous avez été nombreux à prendre part à la balade. Nous remercions tous les participants et organisateurs pour cette nuit inoubliable.

Pour rappel, cet événement est une action de sensibilisation à la pollution lumineuse.
En effet, les éclairages nocturnes trop puissants, trop nombreux, mal orientés et mal utilisés peuvent avoir des impacts non négligeables sur les écosystèmes mais aussi sur notre santé.
C'est pourquoi, depuis 1995, des astronomes et des naturalistes réunis sous l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) organisent chaque année la Nuit de l'Obscurité dans tout le pays avec un grand succès auprès de la population.

VISE MAASMARATHON 2021 Record de Belgique !

Une météo estivale s'était installée ce dimanche 19 septembre sur Visé pour le week-end du marathon !

La Ville de Visé a, une fois de plus, confirmé son slogan de « Ville Sportive & festive » en accueillant des participants de tous âges pour la pratique d'une discipline qui connaît toujours un succès croissant, accessible à tous.
Une ambiance sportive a régné, comme chaque année, pour les 2100 coureurs inscrits et les nombreux spectateurs qui se sont donnés rendez-vous à Visé.
Mais aussi une ambiance festive car il n'y avait pas moins de 15 animations musicales (orchestres, bandas, DJ, danseuses, percussions ...) tout au long du parcours, un véritable record de Belgique pour ce type d'organisation !
A partir de 3 ans déjà, les sportifs en herbe ont pris le départ d'un 300m, suivait alors le 1000m ; à ces 2 mini-jogging s'ajoutaient le 5km et 9.1km, suivis du semi-marathon et bien entendu du marathon, l'épreuve phare.

Cette année encore c'est, sans aucun doute, le semi-marathon qui a recueilli les faveurs du public parmi les 6 distances proposées, en comptant plus de 800 inscrits.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2022, le 8 mai.

Pour les résultats, photos, informations complémentaires, vous pouvez consulter notre site : www.maasmarathon.com

Réseau visétois de la lecture publique

Bibliothèque locale communale principale

Rue du Collège, 31 - 4600 Visé
04 374 85 57 • bib.communale@vise.be
www.bibliothequesdevise.com
Les bibliothécaires vous accueillent :
Mardi : de 13h à 18h
Mercredi : de 10h à 18h
Vendredi : de 13h à 18h
Samedi : de 9h à 13h

Bibliothèque Bibli2000

Rue des Déportés, 3 - 4600 Visé
04 379 62 44 • bibli2000@skynet.be
Les bibliothécaires vous accueillent :
Mardi : de 15h à 19h
Mercredi : de 13h à 16h
Vendredi : de 15h à 19h
Dimanche : de 9h à 12h

Bibliothèque communale de Richelle

Rue au Flot, 1 - 4600 Richelle
04 272 20 20 • bib.auflot@vise.be
Les bibliothécaires vous accueillent :
Uniquement le vendredi jusqu'à nouvel ordre :
de 13h30 à 17h30

Bibliothèque communale Jean Donnay

Rue Sabaré, 95 - 4602 Cheratte-Hauteurs
04 362 85 66 • bib.jeandonnay@vise.be
Les bibliothécaires vous accueillent :
Jeudi : de 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h

Bibliothèque communale de Cheratte-Bas

Rue de Visé, 105 - 4602 Cheratte centre
04 362 39 33 • bib.cheratte-bas@vise.be
Les bibliothécaires vous accueillent :
Le jeudi : de 9h à 12h

Bibliothèque Notre-Dame de Devant-le-Pont

Avenue F. Roosevelt, 39 - 4600 Visé
Les bibliothécaires vous accueillent :
Mercredi : de 14h à 16h
Samedi : de 14h à 16h

Les risques d'inondation ont diminué à Visé.

Les pouvoirs publics ont beaucoup investi : l'Etat, la région wallonne et la Ville de Visé

La Wallonie, en particulier la province de Liège, a subi une catastrophe naturelle à la mi-juillet avec des précipitations importantes. Nous avons tous vu des images désastreuses à Eupen, Limbourg, Verviers, Theux, Trooz ou encore Chaudfontaine et Esneux ou Comblain-au-Pont.

Visé, malgré certaines craintes, a été relativement épargnée, alors que naguère les eaux débordaient régulièrement à Devant-le-Pont, Lixhe, Lanaye ou encore Souvré, Argenteau ou Cheratte Bas. Les aménagements n'ont pas été suffisants pour éviter tout débordement à Lixhe et Lanaye et l'ordonnance d'évacuation, mais les aménagements ont énormément atténué la hauteur de l'inondation.

Cette situation de non-sinistre n'est pas le résultat d'un pur hasard.

Les pouvoirs publics ont accumulé des investissements depuis quelques décennies.

C'est l'État belge, devenu région wallonne, qui a renforcé les berges de la Meuse, ce qui a permis au fleuve de s'écouler sans inonder les berges et les quartiers alentours.

Á Cheratte Bas, le démergement a parfaitement joué son rôle et, bien que situé sous le niveau de la Meuse, rien n'a été à déplorer au sein du village. C'est là la conséquence positive de lourds investissements de la Ville de Visé avec notre intercommunale AIDE subsidiés par la région.

Á Visé des bassins d'orage ont été réhabilités (Hennen) ou construits (Bois Mayanne) par la Ville de Visé. Le parc des Libellules, sur le dessus de Visé, est aussi un bassin d'orage. Ces nouvelles capacités de rétention ont permis de gérer les eaux de ruissellement des plateaux surplombant Visé et éviter des inondations majeures à Souvré.

Seules quelques maisons ont malheureusement été impactées du fait des quantités d'eaux tombées hors norme. Sans ces investissements massifs, les dégâts auraient été d'une bien plus grande ampleur.

Il subsiste évidemment quelques points noirs dont le quartier de la voie Mélard à Cheratte-haut. Un chantier majeur de modification et de réhabilitation des égouts de ce quartier est en cours d'études avec la collaboration de nos pouvoirs subsidiants. Les résultats de l'étude doivent voir le jour courant 2021 pour une réalisation espérée en 2022 ou 2023.

Il faut aussi être lucides et comprendre qu'il est impossible de se prémunir à l'encontre de toutes les conséquences de ces évènements climatiques.
Bien que surdimensionné à l'occasion des études, tout aménagement d'égout de bassin d'orage … etc a ses limites et ne pourrait donc pas nous offrir une protection absolue.

CÉRÉMONIES du 11 novembre

LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021
Cérémonies du Relais Sacré

VISÉ
9H10 au local F.N.C. (Centre Culturel)
Allumage du flambeau

Passage du relais :
9h20 Sarolay – Monument
9h28 Cheratte-Hauteurs – Place de l'Eglise
9h36 Cheratte-Bas – Place J. Donnay
12h15 Lixhe – Monument
12h25 Lanaye – Monument
17h10 Richelle – Monument
17h30 Visé – Monument rue Basse

LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021
Cérémonies d'hommage avec les écoles

8h30 Monument sur la place à Lanaye.
9h00 Monument face à l'école à Lixhe avec les élèves de Loën
9h30 Monument au cimetière de Devant-le-Pont
10h00 Monument à Sarolay
10h30 Monument à Cheratte-Hauteurs
11h00 Monument à Cheratte-Bas
11h30 Monument du cimetière à Richelle
13h30 Collège Saint-Hadelin, rue Saint-Hadelin
14h30 Athénée Royal, rue du Gollet.

LE JEUDI 11 NOVEMBRE 2021
LANAYE - CHERATTE-BAS - RICHELLE
SAROLAY - CHERATTE HAUTEURS
10h30 Dépôt de fleurs aux différents monuments, en compagnie d'un représentant du Collège et d'un membre des associations patriotiques

LIXHE
11h00 Rassemblement aux écoles et dépôt de fleurs (monument rue aux Chevaux, stèle sous l'arbre de la libération des camps).
Réception à l'ancienne Maison Communale.

VISÉ
11h00 à la Collégiale
Messe en l'honneur des victimes des Deux Guerres

14h30 à l'Hôtel de Ville
(rue des Récollets, 1) départ de l'harmonie et de la délégation de la F.N.C. pour se rendre et fleurir les différents monuments

16h15 Séance Académique et réception à l'Hôtel de ville de Visé (où le Covid Safe Ticket sera exigé)

Travaux de rénovation du Hall Omnisport de Visé

Il s'est fait attendre mais il est bien là, voici le nouveau revêtement de sol de la grande salle polyvalente (photo). Dossier de 130.000€, mené par le service des Sports, mais aussi subsidié à +/- 75% par la Région Wallonne (Infrasports).

Culture

Musique

VENDREDI 29/10 **20h00**
Trio Swynca, violon, violoncelle et piano
Avec Lorenz et Leonor SWYNGEDOUW et Catherine FORTHOMME

VENDREDI 19/11 **20h30**
Elena Lavrenov et Ashot Khachatourian (violon et piano)

SAMEDI 20/11 **20h30**
Karin Clercq, Chanson française

SAMEDI 13/11 **20h30**
Anima – chant choral
Salle des Tréteaux
Infos-billetterie
04 374 85 50 – www.les-treteaux.be

Expositions

5, 6 ET 7/11
Royal Photo-Club Zoom
Exposition de photos
Infos : 0473 93 34 61 - info@pczoom.be

Conférences

MARDI 16/11
Conférence de la Maison de la laïcité
Infos laïcité.vise@gmail.com
04 265 96 48

MERCREDI 17/11
La renaissance toscane et ses génies
par Jean Kokelberg
Infos -réservations : Musée de Visé
04 374 85 63- 0492 16 66 89

Théâtre

VENDREDI 12/11 **20h30**
Lettre à Elise
par Les baladins du Miroir

Infos-billetterie
04 374 85 50 – www.les-treteaux.be

DU 26 AU 28/11
ET DU 1ER AU 4/12
Petit théâtre sans importance
de Gildas Bourdet
par Les Tréteaux de Viosaz
Salle des Tréteaux
Infos-billetterie
0478 84 08 74
www.treteauxdeviosaz.com

Quai du Halage Nourrissage des oies et des canards

A la demande de plusieurs riverains, les services de la ville ont mis en place en 2018, deux zones de nourrissage autorisé de part et d'autre du Quai du Halage à Visé. Ces zones ont été définies pour éviter divers dépôts sauvages le long du Quai et stopper les désagréments qui en découlaient (tels que la présence massive de rats, des déjections d'oiseaux sur les voitures, ...).

Depuis, les services de la ville constatent que ces zones sont régulièrement utilisées par certains comme zone de composte. Des dépôts de déchets organiques de tous types y sont régulièrement déversés par des riverains ou des passants.

Bien que des panneaux explicatifs sur les bonnes pratiques du nourrissage soient installés à proximité de ces zones, nous pensons qu'il est bon de rappeler ici quelques conseils pour le bien-être de nos oiseaux ainsi que pour la salubrité des lieux :

La règle numéro 1 : Ne pas donner de pain ! Le pain rend les oies et les canards malades, il peut même les tuer.

Si vous aimez les oies et les canards privilégiez les graines, le maïs concassé, la salade et les épluchures de légumes. De grâce, ne donnez pas les épluchures de fruits et surtout pas les restes d'oranges et de citron ! Ces oiseaux n'aiment pas cette nourriture. Ils les laissent sur place ce qui constitue un dépôt de déchets.

Vous pouvez également donner des granulés pour les oies et les canards. Cette nourriture est disponible dans les jardineries et est peu onéreuse.

Distribuez une nourriture de qualité et en petites quantités.

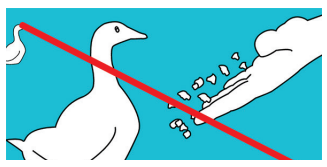

Les oiseaux, les riverains et les services de la ville vous en remercierons !

Jogcross & Trail de la Julienne 2021

Deux records battus pour cette édition :

Un premier record est celui des températures du jour : 25 degrés au soleil dans la Vallée de la Julienne à 15h01 pour le départ du trail !

Un second record est celui des km parcourus par les joggeurs !
Puisque ce sont près de 2331 km parcourus par les participants, 555 km par les 185 coureurs des 3 km, 516 km courus par les 86 coureurs au départ de la course des 6 km et pour finir 1260 km par les courageux du trail de 15 km.

Le mini-trail, maintenant de presque 15 km avait été un peu « amélioré » par le club d'athlétisme et a, cette année encore, été très apprécié malgré son aspect très technique et son dénivelé positif qui en a surpris plus d'un !

Le 3 km reste aux mains de l'école du Sacré-Cœur de Visé qui a, une fois de plus, remporté le trophée Pierre BROUHA, récompensant le groupe le plus nombreux.

Les 1ers au classement général sont :
- 3 km : COMPERE Matis – 0 : 09:54'10''
- 6 km : PIERRON Thomas – 0 : 24:41'89''
- 15 km : MERTENS Julien – 1 : 08:18'21''

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont soutenu et participé à la réussite de cette manifestation sportive ; les nombreux lots reçus nous ont permis de réaliser une tombola particulièrement appréciée par les participants.

Un merci tout particulier à l'excellente collaboration avec les membres de l'Athletic Club Visé (RFCL).

Infos classement : www.acvise.org

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine.

Infos pratiques pour le congé d'automne

Les congés de Toussaint approchent et certains d'entre vous en profiteront pour partir à l'étranger. Notre service population a malheureusement été témoin de nombreux scénari catastrophes.

Des citoyens venaient nous avertir qu'ils quittaient la Belgique le lendemain, voire le jour même, et n'avaient pas de carte d'identité en ordre de validité. Certains ignoraient qu'il en fallait pour les enfants. Dans le meilleur des cas, nous demandions la carte en urgence mais cette procédure est onéreuse et le départ devait être postposé. Parfois, les vacances étaient annulées. Ceci est bien triste et peut facilement être évité. Le mois précédant un départ à l'étranger, nous conseillons de vérifier les cartes de toute la famille. Chaque personne doit en posséder une. Si la carte d'identité belge n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, elle l'est dès que l'on quitte le pays.

Sachez que le délai pour obtenir une carte d'identité est de 10 jours maximum. Lors de la demande, chacun doit être présent (sauf les enfants de moins de 12 ans) et être muni d'une photo d'identité récente. Les cartes pour les 12 ans et plus coûtent 21,3 0€ (99,60€ en urgence).

Pour les enfants de moins de 12 ans, 6.60€ (89.90€ en urgence).

Si vous quittez l'Europe, la carte ne suffit pas. Un passeport est nécessaire. Les conditions pour l'obtenir sont les mêmes que pour la carte, hormis le coût, 80€ pour les adultes et 50€ pour les mineurs.

Pour les personnes étrangères résidant dans notre commune, le titre de séjour n'est pas valable en dehors de la Belgique, le passeport national est requis.

Obtenir son Covid Safe ticket en version « papier »

Pour rappel, les activités culturelles et/ou festives organisées actuellement sur toute la Province de Liège sont majoritairement soumises à la présentation pour tous les participants du Covid Safe Ticket.

Si vous ne disposez pas de l'application Covid Safe sur votre smartphone, il est possible d'obtenir une version papier de votre Covid Safe Ticket. Pour cela, différents moyens existent :

- Vous pouvez appeler directement le n° 071/31.34.93. – le document sera alors envoyé par courrier à votre domicile.

- Vous pouvez imprimer directement votre document disponible sur le site https://www.reseausantewallon.be/. Un lecteur de carte d'identité ainsi que votre carte et votre code pin vous seront nécessaires.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'imprimante ou d'ordinateur, l'Echevinat de la Vie Sociale organise une permanence sur rendez-vous le lundi matin de 9h à 12h pour imprimer votre document. Vous pouvez contacter le Service au 04/374.85.70. Vous devez néanmoins connaître le code pin de votre carte d'identité et vous munir de cette dernière lors de votre rendez-vous.

Les personnes qui souhaitent par ailleurs installer les applications Covid Safe et ITSME sur leur smartphone mais qui éprouvent des difficultés à manipuler les outils numériques peuvent également contacter l'Espace Public Numérique au 04/374.85.73 (uniquement en matinée). Une aide pourra également leur être fournie.

COVID19 – vaccination et troisième dose

A l'heure d'écrire ces lignes, plus de 80% de la population adulte de notre commune est vaccinée. Nous sommes fiers de Visé !

La vaccination ne permet actuellement pas de faire disparaitre la maladie. Néanmoins, le nombre d'hospitalisations et de cas graves de COVID19 sont plus faibles qu'en 2020 et avant la vaccination.

La Wallonie a autorisé, dès le mois de septembre, l'injection d'une troisième dose pour les citoyens en déficit immunitaire et pour les personnes âgées. C'est dès ce moment également que la population des 12-18 ans a également eu accès à la vaccination.

Il est aujourd'hui essentiel de poursuivre notre lutte contre le coronavirus COVID19 ; c'est pourquoi la Basse-Meuse a décidé de se mobiliser à nouveau, après les 6 mois de fonctionnement de notre centre de Cheratte.

Du 28 octobre au 6 novembre et du 29 novembre au 4 décembre, vous pourrez vous rendre dans un des centres de vaccination temporaire.
Ceux-ci seront ouverts de 9h du matin à 19h, sans rendez-vous !

Les lieux d'ouverture sont les suivants :

1re phase :
28 et 29/10 : Vaccimobile (bus), Place Reine Astrid à Visé
03/10 : Vaccimobile (bus) à Herstal (endroit à déterminer)
04, 05 et 06/11 : Salle polyvalente, Ateliers du Château, Place Jean Hubin à Oupeye.
2e phase :
29 et 30/11 : Vaccimobile (bus), Place Reine Astrid à Visé
01/12 : Vaccimobile (bus) à Herstal (endroit à déterminer)
02, 03 et 04/12 : Salle polyvalente, Ateliers du Château, Place Jean Hubin à Oupeye.

Nous vous encourageons à vous y rendre car c'est ensemble que nous arriverons à vaincre la maladie !

Entretien des Voiries

Comme chaque année, la Ville de Visé a procédé à sa campagne d'enduisage des voiries communales.
Les travaux ont été confiés à la Société Gravaubel de Liège pour un montant de 84.996,00€ Tvac, couvrant l'année 2021.
Ces travaux consistent en un traitement superficiel des revêtements en tarmac.
Ces opérations visent à rétablir ou améliorer l'imperméabilité des surfaces afin d'éviter les dégradations de voiries dues à l'effet du temps (nids de poules, faiënçages & autres).
Ils améliorent en outre l'accrochage des véhicules en périodes hivernales.

Ces entretiens sont assurément un investissement car ils ne coûtent que 4,08€/m² Tvac et prolongent généralement la vie de ces routes de 5 à 10 ans.
Pas moins de ±20.000m² de voirie seront traités.

À Mons-Bombaye : rue de la Berwinne, rue de Mons-Bombaye

À Visé : allée des Roses, allée des Pâquerettes, allée des Pervenches, allée des Bruyères, allée des Aubépines, allée des Lilas, une venelle quai Basse-Meuse.

À Cheratte : cour école maternelle de Cheratte-Bas, rue Nicolas Penay.

À Loën : rue Lambert Mayers, rue de Loën, rue de la Montagne.

À Lanaye : rue de la Maison Blanche.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service Travaux au 04/374.84.96.

Stationnement à Visé

Visé est un centre économique dynamique. La ville possède des commerces de proximité et de qualité, offre de nombreuses activités culturelles et sportives sans compter les diverses festivités notamment de ses gildes. Quotidiennement plusieurs milliers de personnes viennent travailler, étudier, acheter, commercer, prendre part aux différentes activités proposées. Pour recevoir tout ce monde, plusieurs moyens sont mis en œuvre dont plusieurs parkings et itinéraires qui facilitent l'accès au centre-ville. De plus, la signalétique et les cheminements vers les parkings proches du centre ont été optimisés à partir des trois points d'entrée que sont la rue de Jupille, la rue de Berneau et le pont de Visé.

Par ailleurs, au cœur de Visé, le parking couvert du Centre-ville vous accueille : la première heure est gratuite, la seconde ne coûte qu'1,20€ et les suivantes 1€.

Un nouveau site internet a été conçu pour mieux identifier les zones de stationnement sur Visé. Un référencement sur Google et Waze a été élaboré et permet de visualiser ces différentes zones. Un grand nombre de places de stationnement sont disponibles sur le centre de Visé et dans les abords directs.

Un projet de contrôle digitalisé des emplacements de la zone bleue est en cours de réalisation. Il permettra d'améliorer la gestion de cette zone. Rien ne changera pour le client, le disque devra toujours être apposé comme d'habitude.

N'oubliez pas de consulter le site www.vise-parking.be pour trouver votre place !

Il ne vous reste plus qu'à venir au centre de Visé...

La Toussaint approche

Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, les cimetières auront fait l'objet d'une attention toute particulière.
Les services communaux auront procédé au grand nettoyage, remplacé les drapeaux des monuments et fleuri les stèles des anciens combattants.

Depuis l'application du décret « zéro PHYTO », vous aurez probablement remarqué que la majorité de nos cimetières ont fait l'objet d'une verdurisation.
Pour rappel, l'interdiction totale d'utilisation des produits « phyto » en domaine public nous a conduit à trouver et mettre en œuvre des solutions alternatives.
Il est en effet impossible de désherber manuellement ou mécaniquement les 12 cimetières que compte notre entité.

Cette verdurisation consiste principalement en l'engazonnement des allées.

Les derniers cimetières devant faire l'objet de ces ensemencements au printemps 2022 sont : Lorette en partie, Cheratte-haut en partie et Cheratte-bas.

A l'occasion de la célébration de la Toussaint, les familles des défunts auront aussi comme à l'accoutumée entretenu les concessions et déposé de nombreux chrysanthèmes ou autres sur les monuments.
Il est demandé aux familles de ne pas enterrer ces « potées » afin de ne pas abîmer les semis des allées.
Toutes ces fleurs ont une durée de vie limitée dans le temps et dépérissent très vite en cas de gel.

Elles seront donc enlevées par les services communaux dès les premières gelées ou à défaut dans le courant de la 2° quinzaine du mois de décembre.

Les familles désireuses de récupérer leurs fleurs en pots sont donc invitées à le faire pour le 15 décembre au plus tard.

Nos cimetières sont reconnus partout en Wallonie comme étant des modèles de gestion dynamique.
Les techniques et possibilités d'inhumations évoluent ... nos cimetières aussi.
Bon nombre d'aménagements ont été effectués afin d'offrir un maximum de services à nos citoyens.
Ceci mérite d'être développé et fera donc l'objet de prochaines publications.

Les services restent bien entendu à votre écoute pour toute question ou suggestion au 04 374 84 96

Halloween à Visé

Halloween à Visé le mercredi 27 octobre de 14h à 17h30
Sorcières, grimages, bonbons au rendez-vous. Ne manquez pas ce moment terrifiant !